

La politique éducative et culturelle académique

Dispositif partenarial avec la MAV Vivr(e) l'architecture

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

Dans le cadre du partenariat entre l'Académie d'Aix-Marseille et de la MAV PACA est mis en place le dispositif « Vivr(e) l'architecture » :

Ce dispositif propose la rencontre entre un architecte et une classe pour découvrir le métier et de la pratique professionnelle de l'architecte.

L'action Viv(r)e l'Architecture facilite la rencontre et permet la mise en œuvre d'un travail commun entre un architecte de la région PACA, désireux de partager sa passion, son expérience et ses connaissances avec le public scolaire ; cet architecte sera formé (ou expérimenté) à l'intervention auprès d'un jeune public, et un enseignant ou une équipe pédagogique et ses/leurs élèves de l'académie d'Aix-Marseille.

OBJECTIF

- Éveiller les élèves à l'environnement bâti et à leur cadre de vie
- Sensibiliser le jeune public aux problématiques actuelles traitées à la fois par le domaine artistique et la culture scientifique, et participer ainsi à l'élaboration de projets pluridisciplinaires ;
- Initier des projets à plus long terme sur ces thèmes et diversifier les approches du fait architectural (atelier d'écriture, danse, photographie...).

Selon le budget disponible, l'architecte interviendra à plusieurs reprises pour des séances de visite et de travail auprès des élèves. Engagement de 10h d'intervention en 3 séances, dont la seconde consiste en une visite extérieure. L'association Graines d'archi, association d'étudiants en architecture à l'école de Luminy propose une visite guidée de cette école.

Les actions conduites dans ce cadre impliqueront les élèves dans des activités donnant lieu à des productions et un temps de valorisation est prévu en fin d'année.

PUBLIC :

6 classes de premier degré (maternelles et primaires)
6 classes de second degré (collèges et lycées)

LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

- Juillet 2020 : Commission partenariale de sélection des architectes (en partenariat avec l'Ordre des architectes PACA)
- Octobre 2020 : venue de chacune des classes pour l'expo-atelier à la MAV PACA
- Novembre-décembre 2020 : formation à la MAV PACA et constitution des binômes enseignants-architectes
- Janvier-avril 2021 : interventions
- Mai 2021 : restitution des projets pédagogiques

Une formation, adossée à l'expo-atelier de l'automne, à la MAV en novembre 2020, sera inscrite au plan de formation académique en public désigné.

Lors de la formation, les enseignants et les professionnels de l'architecture se rencontreront pour co-construire le projet pédagogique.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour le premier degré :

Pour le premier degré, les modalités de candidature sont présentées sur le site de la DAAC, dans la rubrique « Inscription aux dispositifs / Candidatures aux opérations partenariales » : https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10587502/fr/candidatures-aux-operations-partenariales

Pour le second degré :

Les inscriptions au dispositif seront possibles dès réception du courrier de M. le recteur envoyé aux établissements lors de la reprise progressive des cours. -

Le formulaire d'inscription sera accessible à l'adresse suivante : <http://ppe.orion.education.fr/aix-marseille/itw/answer/s/v3xtsupkjj/k/vYCgVhU>

Toutes les informations relatives aux dispositifs sont publiées sur la page dédiée du site de la DAAC : https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10585734/fr/inscription-aux-dispositifs-2020-2021 -

Dès que le comité de pilotage de ce dispositif pourra se réunir, il validera la liste des classes sélectionnées, et un mail informera les établissements dont l'inscription a été retenue. -

ATTENTION : Veuillez prendre en considération que seul l'usage de l'adresse électronique académique est autorisé par la RGDP. Pensez à vérifier régulièrement votre boîte mail académique.

En raison de la crise sanitaire du Covid-19, la mise en oeuvre du dispositif est susceptible de subir des modifications.

CONTACTS

ÉDUCATION NATIONALE

Délégation Académique à l'Éducation Artistique et à l'Action Culturelle, Rectorat (DAAC) pour le second degré

Chargée de mission Patrimoine et Architecture : Emmanuelle Aubouin : Responsable domaine Patrimoine et Architecture Tél : 04 42 93 88 22 – daac.patrimoine@ac-aix-marseille.fr

Professeur relais auprès de la MAV : Isabelle Ceresola : isabelle.ceresola-besnard@ac-aix-marseille.fr

Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) pour le premier degré.

- Service départemental art et culture (SDAC) de la DSDEN13 : 04.91.99.66.81
ce.celluleambiscol13-eleves@ac-aix-marseille.fr

- Conseillère pédagogique en Arts plastiques du réseau Sainte Victoire : Muriel Blasco
muriel.blasco@ac-aix-marseille.fr

LA MAV

Julie Danilo, chargée de mission, Maison de l'Architecture et de la Ville PACA, contact@mavpaca.fr